



En effet, grâce à la révision du budget 2019, il est prévu un approvisionnement de l'ordre de 80 milliards de FCFA pour appuyer la gestion des élections municipales, législatives et régionales.

Après la prorogation des mandats des députés et conseillers municipaux en 2018, l'organisation des élections municipales et législatives au Cameroun devra logiquement avoir lieu en octobre 2019. Cette enveloppe vient d'être revue à la hausse, à hauteur de 30 milliards de FCFA. C'est ce que révèlent des sources internes au ministère des Finances, à la suite de l'ordonnance prise le 29 mai 2019.

Ce texte présidentiel revoit à la hausse le budget 2019 de l'État du Cameroun de 361,5 milliards de FCFA, passant de 4850,5 milliards à 5212 milliards de FCFA. Selon nos sources, cette augmentation, qui porte finalement à 80 milliards de FCFA la provision faite pour les élections, est consécutive à l'adoption récente par le parlement des lois sur la mise en place des conseils régionaux et la rémunération des membres desdits conseils. Ces deux lois sont le présage de l'organisation, cette année, des premières élections régionales du pays.